

Qu'est-ce que l'Unicef ?

L'Unicef dans le monde

L'Unicef est le **fonds des Nations unies pour l'enfance**. C'est une organisation qui vient en aide aux **enfants** les plus défavorisés **partout dans le monde**, et surtout dans les **pays les plus pauvres**.

L'Unicef agit pour faire respecter les **droits des enfants** : le droit d'être soigné, le droit de manger suffisamment et équilibré, de **boire de l'eau potable** pour grandir en bonne santé, le droit d'être protégé contre la violence, le droit de ne pas faire la guerre, le droit d'aller à l'école...

Ces droits sont garantis par un traité international : la **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)**, dans lequel l'Unicef est cité comme l'organisation chargée de veiller au respect des droits de l'enfant.

L'Unicef en France

En France, l'Unicef a deux missions :

- **informer le public** sur la façon dont les enfants vivent dans le monde et sur l'action de l'Unicef ;
- **collecter de l'argent** qui sera envoyé dans les pays les plus pauvres pour venir en aide aux enfants.

Les actions de l'Unicef pour l'eau

20 litres d'eau potable par jour : c'est la quantité minimum dont chaque habitant a besoin pour vivre dans des conditions saines. Mais 2,5 milliards de personnes manquent d'installations sanitaires de base et plus d'1 milliard de personnes boivent encore l'eau de sources non potables.

Plus de 40 ans d'actions

Conformément au paragraphe 2c de l'article 24 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, l'Unicef considère que **l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit fondamental**.

C'est pourquoi l'Unicef fournit de l'eau et des installations sanitaires de base aux populations dans **plus de 90 pays**.

L'Unicef est intervenu pour la première fois dans le domaine de l'eau et de l'assainissement lors d'une sécheresse dans le nord de l'Inde en 1966. Qu'il s'agisse de creuser des puits, de construire des latrines, d'améliorer la qualité de l'eau ou de l'acheminer par camions-citernes lors d'une catastrophe ou d'un conflit, l'Unicef est toujours présent.

La décennie de l'eau

La Décennie internationale d'action (2005-2015) "l'eau source de vie" a été lancée le 22 mars 2005. Elle vise à accélérer l'accès à l'eau et à un assainissement adéquat aux foyers et aux écoles primaires du monde. L'objectif : réduire de moitié d'ici à 2015 le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'eau potable et à un assainissement de base.

L'Unicef et l'eau dans les situations d'urgence

Dans les situations de crise, l'Unicef fournit **de l'eau potable aux familles** et remet en état les systèmes d'adduction et d'assainissement endommagés.

Lors d'un conflit ou d'une catastrophe, les populations abandonnent tout et se réfugient dans des camps. Les points d'eau y sont rares et éloignés ; ce sont les femmes et les filles qui se chargent de la corvée d'eau et qui risquent d'être attaquées ou même violées.

Dans les 72 heures du début d'une crise, l'Unicef distribue de l'eau potable et des "kits familiaux" (seaux, savons, tablettes de purification d'eau, règles d'hygiène en langage local).

L'Unicef et l'eau au quotidien

Au-delà des situations d'urgence, l'Unicef lutte tous les jours, partout dans le monde, contre le manque d'eau qui compromet l'épanouissement des enfants.

Au Sahel, 50 % de la population n'a pas accès à l'eau potable et une personne sur trois ne dispose pas de structure d'assainissement de base.

La population rurale est la plus touchée : 80 % des ordures ménagères et des eaux usées domestiques non évacuées provoquent de nombreuses maladies.



© UNICEF/040593

L'eau : une ressource clé pour la survie de l'enfant

100 millions d'enfants (1 sur 5) ne disposent pas du minimum vital de 20 litres d'eau potable par jour. Ce sont eux les premiers touchés au niveau de la santé et de l'éducation.

La santé

Chaque jour, **4 000 enfants de moins de 5 ans** meurent de maladies liées à l'eau.

Depuis plus de 40 ans, l'Unicef fournit de l'eau et des installations sanitaires aux populations. Il est le premier fournisseur de sels de réhydratation orale permettant de lutter contre les maladies diarrhéiques.

L'éducation

Moins de 100 millions d'enfants, dont une majorité de filles, ne vont toujours pas à l'école.

L'eau conditionne la scolarisation des enfants :

- Ils sont absents de l'école à cause des maladies qu'ils attrapent en buvant de l'eau non potable ou parce qu'ils ne se lavent pas les mains.
- Un enfant qui fait des kilomètres pour aller chercher de l'eau n'a pas le temps d'aller à l'école (ce sont souvent les filles qui sont chargées de ces corvées).
- Dans beaucoup d'écoles des pays pauvres, les filles ne vont pas à l'école car il n'y pas de toilettes.

L'Unicef, l'eau et l'éducation

Les programmes eau et assainissement de l'Unicef sont intimement liés à ceux de l'éducation car la plupart des écoles dans le monde manquent d'installations sanitaires et d'eau potable.

70 des 90 pays où l'Unicef intervient dans ce domaine mettent en place **des programmes couplant eau et éducation**.

L'Unicef lutte pour améliorer les conditions de vie des petites filles dans le monde car, sur plus de 90 millions d'enfants qui sont privés d'école, il y a une majorité de filles.

En installant des lavabos, des toilettes, des pompes, l'Unicef permet surtout aux petites filles de se libérer d'une corvée qui les empêche de mener une vie décente.



© UNICEF/M.Archambault

L'eau et les droits de l'enfant

Le droit à l'eau potable



L'essentiel

Le manque d'eau potable dans les pays en développement a des conséquences graves sur la vie des enfants : il compromet leur **éducation** et leur **santé**, voire leur **vie**.

Les articles de la CIDE

L'Unicef considère que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit fondamental : « lutter contre la maladie et la malnutrition, y compris dans le cadre de soins primaires, grâce notamment à l'utilisation de techniques aisément disponibles et à la fourniture d'aliments nutritifs et d'eau potable, compte tenu des dangers et des risques de pollution du milieu naturel ». *Article 24, 2c de la CIDE.*



Exercice complémentaire

Selon toi, qu'est-ce que le droit à l'eau potable ?
Explique le lien avec les droits de l'enfant.

Le droit à la vie



L'essentiel

La CIDE reconnaît aux enfants des besoins spécifiques qui reposent sur quatre grands principes et qui garantissent son épanouissement et son **droit à la vie** : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, la survie et le développement de l'enfant, la participation.

Les articles de la CIDE

« Les Etats parties reconnaissent que tout enfant a un droit inhérent à la vie. Les Etats parties assurent dans toute la mesure du possible la survie et le développement de l'enfant. » *Article 6 de la CIDE.*



Exercice complémentaire

Selon toi, qu'est-ce que le droit à la vie ?
Explique le lien avec le manque d'eau potable.

Le droit à la santé



L'essentiel

Le droit à la santé est un droit essentiel dont tous les enfants devraient bénéficier. Pourtant, tous les ans, **plus de 9 millions d'enfants meurent dans le monde avant leur 5^e anniversaire**. Les principales menaces à la survie des enfants sont la malnutrition, le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, l'absence de vaccination, la pneumonie, le paludisme, le VIH-sida, le manque de soins adaptés.

Les articles de la CIDE

« Chaque enfant a droit à un niveau de vie suffisant et à jouir du meilleur état de santé possible. »
Articles 3, 6, 24, 26 et 27 de la CIDE.



Exercice complémentaire

Selon toi, qu'est-ce que le droit à la santé ?
Explique le lien avec le manque d'eau potable.

Le droit à l'éducation



L'essentiel

Chaque enfant doit pouvoir **apprendre à lire et à écrire**. L'éducation permet de mieux se protéger contre les maladies, d'abaisser les taux de mortalité infantile et maternelle, d'aider les enfants à s'instruire, à progresser, de lutter contre la pauvreté et les injustices, d'augmenter la productivité du pays...

Les articles de la CIDE

« Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation et doivent rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit, encourager l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire accessibles à tout enfant, assurer à tous l'accès à l'enseignement supérieur, en fonction des capacités de chacun. »
Articles 28 et 29 de la CIDE.



Exercice complémentaire

Selon toi, qu'est-ce que le droit à l'éducation ?
Explique le lien avec le manque d'eau potable.

La CIDE simplifiée

Les enfants ont des droits...



J'ai le droit d'avoir un nom et une nationalité.

J'ai le droit d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée.



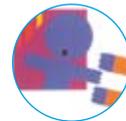
J'ai le droit d'être protégé des maladies et d'être soigné.

J'ai le droit d'aller à l'école.



J'ai le droit d'être protégé de la violence et de l'exploitation.

J'ai le droit de ne pas faire la guerre, ni de la subir.



J'ai le droit d'avoir un refuge, d'être secouru.

J'ai le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.



J'ai le droit de jouer, danser, chanter.

J'ai le droit à la liberté de pensée et de religion.



**J'ai le droit d'être écouté des adultes et de donner mon avis
sur les choses qui me concernent.**

*Unicef France, d'après la Convention internationale relative aux droits de l'enfant
(20 novembre 1989).*